fremissant des coups qu'ils ont reçus : mais, qu'un spectateur s'avisc de se mêler de leur querelle, même pour leur donner un bon avis, et vous les verrez prêts à se précipiter sur lui se souciant à peine des chances défavorables qui peuvent être contre eux. Si, au contraire, le sang de ces lutteurs a eu le temps de se calmer, si leurs blessures ont commencé à se cicatriser, si la réflexion a pris la place de la colère, vous les verrez très peu enclins à renouveler la lutte quelle qu'elle soit. Il n'en sera pas autrement, M. ORATEUR, de nos voisins des Etats Unis. Lorsque l'excitation de la guerre actuelle aura passé, que le soldat sera rentré dans foyers et que les familles compteront dans les larmes les absents qui ne reviendront plus; lorsque les chefs de la nation feront l'addition des millions de piastres qu'aura coaté leur victoire et verront pleuvoir autour d'eux les réclamations d'indemnités pour Pertes éprouvées dans la guerre et ainsi du reste, soyez convaincus qu'ils éprouveront la plus grande répugnance à s'engager dans une autre lutte où ils auraient l'Angleterre toute entière sur les bras. Je pense donc que si nous sommes pour voter la construction d'ouvrages de défense, nous devons le faire immédiatement et saus délai. Et cependant nous voyons les hon. ministres décidés à remettre à une autre session la Considération d'une pareille mesure; nous les voyons disposés à proroger le parlement sans dire un mot d'une question aussi vitale, et à passer en Angleterre pour y faire adopter un projet dont l'accomplissement immédiat n'est plus de saison. (Ecoutes! coutes!) Le motif de la conduite des hon, députés de la gauche contre le projet de confédération n'est pas du tout celui de prendre la place des hon. ministres ; au contraire, ils n'ont pour but que de sauvegarder les intérêts du peuple qui les envoyés loi, et au nom duquel ils doivent veiller à ce que le gouvernement soit administré avec économie et sagesse, afin qu'il puisse le respecter et l'appuyer. (Ecoutez! écoutez!) Maia si le gouvernement est extravagant dans sos idées, comment peut-on espérer que le peuple le respecte? Et qu'y a-t-il de plua propre à lancer le pays sur la voie qui mène à l'annexion américaine, ainsi que l'a si bien démontré le chef du gouvernement dans la chambre haute, que l'extravagance dans la conduite de l'administration? Si nous avons à voter la somme nécessaire à la construction du système de délenses recom-

mandé par la commission, et à l'armement et équipement d'un nombre correspondant de soldats, les dépenses atteindront un chiffre monstrueux. Et dire que parceque nous demandons des renseignements et nous nous opposons à la pression que l'on veut nous faire subir, nous sommes traités de factieux et d'obstacles vivants! Mais prétend-on qualifier de facticuse la conduite des députés du peuple parce qu'ils demandent à être consultés avant que la constitution ne soit foulée aux pieds et remplacée par une autre? Le Canada est de beaucoup la province la plus peuplée, la plus riche et la plus importante de toutes celles que devra comprendre le changement projeté, et néanmoins sa population va être la seule à qui il ne sera pas permis d'affirmer s'il est acceptable ou non, non plus qu'à ses représentants en parlement. puisqu'on leur refuse la faculté de proposer un seul amendement. (Ecoutez! écoutez!) Eh bien! si une opposition de cette sorte me fait qualifier de l'épithète d'obstacle vivant, je m'en glorifie et suis fier d'être en effet un obstacle vivant à de tels desseins (Applaudissements.) Je voterai contre la proposition de mon hon. ami, le procureurgénéral du Haut-Canada, et j'exprimerai de nouveau mon regret sincère de ce qu'il ait été induit à la présenter parce qu'elle empêche la chambre de donner cours à son opinion en la manière ordinaire. nous dire que nous sommes libres de discuter la question autant qu'il nous plaira, n'est rien autre chose qu'une insigne railleric. attendu que la proposition de l'hon, procureur-général du Haut-Canada nous empêche de faire aucun amendement ou d'enregister dans les annales de cette chambre la manière dont nous envisageons le sujet. Combien de fois les hon. députés de la droite ne nous out-ils pas répété de proposer nous-mêmes un meilleur plan puisque nous ne voulions pas de celui qu'ils nous offraient? Or, à peine énongons-nous l'intention d'agir de la sorte qu'aussitôt on nous baillonne et on nous avertit que nous n'aurons pas même l'occasion de faire connaître notre projet à la chambre. Si telle est la fuçon dont on prétend traiter un peuple libre, ceux qui le veulent ainsi pourraient bien faire fausse route, et lorsque le parlement s'assemblera de nouveau, ils pourraient bien entendre la voix de ce peuple leur reprocher leur conduite et vouer à l'oubli politique des noms jusqu'ioi houo rables et distingués, parce qu'ils ont outragé ses droits et ses libertés, et cet oubli, M.